

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 16 Octobre 1894

NOUVELLES LOCALES

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse sont arrivés au Château de Marchais.

Une souscription pour le vaccin du croup est, à dater d'aujourd'hui, ouverte par le *Journal de Monaco*.

Les personnes qui désirent s'associer au mouvement populaire qui s'est produit dès la découverte du docteur Roux peuvent adresser leurs souscriptions au bureau de l'imprimerie, 22 rue de Lorraine.

Les sommes recueillies seront adressées à l'Institut Pasteur, et le prochain numéro publiera les noms des souscripteurs ainsi que le chiffre de leurs offrandes

S. A. S. le Prince s'est inscrit pour 300 fr.

Après-demain jeudi aura lieu l'audience solennelle de rentrée du Tribunal Supérieur. M. l'Avocat Général Turrel prononcera le discours d'usage.

L'audience sera précédée de la messe du Saint-Esprit, à 10 heures, à la Cathédrale.

S. Exc. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général, a reçu pour les pauvres la somme de 200 francs que lui a adressée M. Marquet, président de la Société des Régates, à la suite de la fête de bienfaisance donnée par cette Société les 22, 23 et 30 septembre dernier.

Trois condamnations correctionnelles ont été prononcées le 12 octobre par le Tribunal Supérieur contre les nommés : Charles S., 50 francs d'amende pour établissement, sans autorisation, d'une agence de loterie étrangère ; Louis S., 4 mois de prison, pour tentative de vol, et Joseph M., 6 jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion et ivresse manifeste.

On a, samedi dernier, terminé la toiture du marché couvert de la Condamine. Les travaux intérieurs sont aussi poussés avec la plus grande activité.

La Société Chorale de Monaco a procédé samedi soir, conformément à ses statuts, au renouvellement de son bureau. Tous les membres sortants ont été réélus.

Le Sport Vélocipédique Monégasque fera courir dimanche prochain, 21 octobre, sur la route de Nice à Puget-Théniers, son championnat et les 100 kilomètres, pour le brevet de l'Union Vélocipédique de France.

Départ du Pont du Var, à 9 heures du matin.

On peut se faire inscrire chez M. Van Eessen, vice-président ou au secrétariat du S. V. M.

Nous apprenons avec regret la mort, à Cannes, de M. Antoine-Léandre Sardou, père du célèbre académicien, M. Victorien Sardou.

Travailleur infatigable, érudit très apprécié, M. A.-L. Sardou, malgré son grand âge, 92 ans, publiait, ces jours-ci encore, une excellente *Histoire de Cannes*, dans laquelle on retrouve les qualités maîtresses de l'écrivain qui, durant sa longue et laborieuse carrière, produisit tant d'œuvres de valeur, d'une utilité reconnue par le monde de l'enseignement.

Chemin de fer de la Turbie. — Le train de 3 heures du soir, et le train descendant, de 4 h. 30, qui n'étaient mis en marche que les dimanches et jours fériés, sont réguliers tous les jours, depuis lundi 8 octobre.

LES LETTRES OUVERTES. — Le défaut de fermeture des plis expédiés et affranchis seulement à cinq centimes, quand ces plis renferment des lettres manuscrites, a donné lieu récemment à des difficultés entre l'administration et des expéditeurs et à la menace de procès-verbaux correctionnels.

Il a été reconnu qu'aucun texte de loi n'impose à l'expéditeur l'obligation de clore ses missives, et que l'insuffisance d'affranchissement ne peut avoir d'autre sanction qu'une surtaxe.

En conséquence, les directions postales sont informées que l'envoi d'une lettre missive non close et insuffisamment affranchie ne constitue pas une contravention.

La Saison Théâtrale à Monte Carlo

(HIVER 1894-1895)

Sous ce titre, et la signature Paul Montigny, nous lisons dans le *Figaro* :

Par une suite de circonstances dont nous n'avons pas à rechercher les causes, mais dont nous avons tous senti les effets, c'est l'étranger qui, depuis vingt-cinq ans, a vu le premier les grandes manifestations musicales autrefois réservées au seul Paris. Cela ne se discute même plus, hélas ! et, pour le démontrer, il suffit d'en appeler aux souvenirs des critiques et des amateurs, obligés aujourd'hui de prendre le chemin de fer pour goûter les émotions d'art qui jadis étaient pour eux à portée de fiacre. Paris doit beaucoup en ce sens à l'administration de Monte Carlo : si on nous refuse le Théâtre lyrique, Monte Carlo nous le donne.

Monte Carlo ne s'est pas contenté d'entrer dans le mouvement artistique européen, il en a hardiment pris la tête, et voilà pourquoi, chaque hiver, les amateurs de bonne musique et de musique nouvelle désertent les capitales, pour se retrouver, dans une grande communion artistique, au théâtre que dirige M. Raoul Gunsbourg.

Le programme de la saison qui vient dépasse encore celui des saisons précédentes. Aucune scène parisienne ne peut nous apporter tant de splendeurs et tant de variété. M. Gunsbourg a, dans le monde du théâtre, une physionomie tout à fait particulière : il ne recule devant aucune difficulté et plus il ose, plus il réussit. On dit : « C'est un heureux. » Il faut ajouter : « Parce que c'est un courageux et un habile. »

C'est à Monte Carlo que les dévots de Glück devront aller, cet hiver, pour entendre *Armide*. Vous avez bien lu : *Armide* ; cette mystérieuse et fuyante *Armide*, que les directeurs nous promettent toujours à leur avènement et ne nous donnent jamais, et que nous donne enfin M. Gunsbourg, qui lui, pourtant, ne nous a rien promis.

M. Gunsbourg a donc attiré l'attention du monde musical tout entier sur Monte Carlo. Parmi les œuvres de premier ordre, créées sous sa direction, il faut citer la *Prise de Troie* de Berlioz, la *Vie pour le Tzar* de Glinka, la version dramatique de la *Damnation de Faust*, où il s'est montré metteur en scène absolument original, *Hulda* de César Franck, et d'autres encore. La critique a dû compter avec ces créations, qui lui ont révélé des points très intéressants et des éléments d'observation tout à fait curieux. On va maintenant à Monte Carlo comme on va à Bayreuth, avec cette différence qu'à Monte Carlo le répertoire revêt le caractère eclectique et international.

Très averti sur les goûts contemporains, M. Gunsbourg trouve le moyen de les servir tous sans rien abandonner du principe qui le guide : faire beau et faire bien. Nous en avons une preuve irrécusable dans la composition du programme de la saison prochaine. C'est un véritable panorama musical où se dérouleront, en moins de trois mois, les œuvres de toutes les Ecoles.

Ce sera d'abord, en janvier, une savante gradation de l'Ecole italienne représentée par quatre ouvrages de style différent : deux anciens, *Il Barbiere* et *I Puritani* ; deux modernes, la *Gioconda* et *l'Amico Fritz*, tous chantés en italien. Rossini alternant avec Bellini, Ponchielli avec Mascagni. Ces deux derniers ouvrages sont des nouveautés pour nous : ils ne sont connus que des rares Français qui ont passé la frontière. C'est une attention délicate de l'administration pour ses innombrables hôtes.

Dans l'opéra chanté en français les surprises les plus extraordinaires nous sont réservées, pendant le mois de février, mars et avril. Annonçons avant tout la grande création de 1895, pour laquelle la presse parisienne et la presse étrangère seront spécialement invitées : la *Jacquerie*, quatre actes de Lalo, terminés par Arthur Coquard, sur un poème de M. E. Blau. Puis, quelle richesse, quelle diversité dans le répertoire ! Outre Glück avec *Armide*, nous aurons Mozart avec *Don Juan*, Wagner avec *Lohengrin*, Reyer avec *Maître Wolfram*, Boïto avec *Mefistofele*, Gounod avec la *Reine de Saba*, Bizet avec *Carmen*, Massenet avec *Manon*, Delibes avec *Lackmé*, Léoncavallo avec *Paillasses*. Nous reverrons *l'Amy Robsart*, de M. Isidore de Lara, l'œuvre si remarquable d'un jeune maître qui a pris sa place d'assaut parmi les meilleurs. *Amy Robsart* a été repris cet été à Saint-Petersbourg et à Boulogne-sur-Mer avec un succès incontesté. Enfin, pour corser par l'inédit ce programme déjà si riche, M. Gunsbourg nous donnera un acte dont il a écrit le poème : *Mara* ; la musique est du célèbre symphoniste allemand F. Hummel.

Quant aux artistes appelés à interpréter cet étonnant répertoire, nous doutons qu'il soit possible à une administration autre que celle de Monte Carlo de réunir leurs noms sur la même affiche. Nous entendrons MM. Van Dyck, Cremonini, Gianini, Gibert, Engel, Imbart, Bouvet, Gresse, Pini-Corsi, Caruson, Ughetto, D. Clauzens ;

M^{mes} Calvé, Gini Pizzorni, Giudice, Deschamps-Jehin, de Nuovina, Pinkert, Demarzi, Bréjean-Gravière, Elven, Broensen, Lita, Baujer, Cellini. Inutile d'insister. Ces noms sont liés pour la plupart à l'histoire de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et des grandes scènes lyriques de l'étranger. Quant à la troupe italienne, elle est composée d'artistes qui sont en pleine possession de la faveur publique au-delà des Alpes, et les anciens habitués de nos Italiens disparus croiront revivre la période la plus glorieuse de ce théâtre élégant.

Le ballet est à l'unisson. L'étoile, c'est l'admirable artiste que nous aurons annoncée d'avance en l'appelant la première mime des temps modernes : la radieuse Virginia Zucchi. Pendant quelque temps, nous verrons aussi la Kchechinska, première danseuse du théâtre impérial de Saint-Petersbourg, artiste d'une saveur très étrange et qui fera sensation, comme ses deux camarades du même théâtre, la Preobrajenski et le danseur Békéfy. C'est dire qu'indépendamment des connaisseurs à qui M. Gunsbourg fait la part belle, toute la haute société russe se pressera au théâtre de Monte Carlo.

M. Jehin conserve le bâton de premier chef d'orchestre : il conduira le répertoire lyrique et relèvera de sa direction le prestige des concerts classiques et internationaux qui sont de plus en plus appréciés. M. Jehin devient ainsi le grand maître de la symphonie à Monte Carlo, et tout le désignait pour cette souveraineté. Il sera secondé par M. Aliniani, qui est, lui aussi, un excellent musicien.

L'administration de Monte Carlo ne s'est pas arrêtée en si beau chemin. Elle a chargé M. Gunsbourg de se faire concurrence à lui-même en organisant, au palais des Beaux-Arts, un petit théâtre sur lequel on donnera, de cinq à sept heures du soir, en manière de *five o'clock*, des comédies en un acte empruntées au répertoire de la Comédie-Française, et de petits ballets dansés par les premiers sujets du théâtre, la Zucchi en tête.

C'est une idée charmante qui s'encadre dans un décor exquis. On sait avec quelle facilité le Palais des Beaux-Arts se transforme, sans nuire à sa véritable destination, soit en jardin d'hiver, soit en salle de bal. Quel joli séjour ce sera pour les dieux de la comédie et pour les déesses du ballet que cet Eden en miniature, étincelant de lumière, avec des plantes vertes et des fleurs partout répandues !

Le temps passera plus vite dans ce spectacle délicieux, et les heures indéfinies qui s'étendent entre le coucher du soleil et le diner seront autant de moments gagnés pour la vie artistique et mondaine. Ces *five o'clock* commenceront vers le 10 décembre. Ils auront lieu deux ou trois fois la semaine, de manière qu'avec les deux ou trois représentations du théâtre, les concerts classiques et les concerts internationaux, toutes les journées seront remplies et bien remplies. Le plaisir sera comme une trame que l'ennui ne pourra rompre.

Quelques jours après, c'est-à-dire fin décembre, comme un lever de rideau avant la grande pièce, nous aurons quatre représentations d'opérette. Là encore on sent que M. Gunsbourg est travaillé par la volonté de nous donner des choses qu'on ne voit pas à Paris. Ce seront des solennités que ces représentations d'opérette. Sur l'affiche, deux étoiles à la fois, et quelles étoiles ! M^{me} Théo et M^{me} Montbazou d'une part, M^{me} Montbazou et M^{lle} Decroza de l'autre.

Telles sont les grandes lignes de ce programme merveilleux qui ne peut être réalisé que par l'initiative intelligente d'une administration prête à tous les sacrifices pour maintenir la renommée universelle de Monte Carlo. Tout ce que l'esthétique humaine, tout ce que la poésie et la musique peuvent ajouter à l'œuvre de la nature, va se trouver de nouveau groupé pour l'enchantement des oreilles et des yeux, dans cet incomparable coin de terre où Dieu, par privilège spécial, a définitivement rayé l'hiver de la carte des saisons.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — On annonce, pour le 1^{er} novembre prochain, l'ouverture à Saint-Raphaël du réseau téléphonique.

Nice. — Les nouvelles cartes-lettres. — Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes de France a créé, par arrêté du 17 avril dernier, des cartes-lettres, avec réponse payée, à 0,30 centimes.

Ces cartes-lettres serviront pour les communications à l'intérieur du territoire de la République (Algérie comprise).

Un premier approvisionnement vient d'être envoyé d'office à divers bureaux de France et d'Algérie.

Ces nouvelles cartes se composent de deux parties distinctes, affranchies chacune à 0,15 centimes, mais adhérentes l'une à l'autre et se repliant sur elles-mêmes, de manière que la partie réponse se trouve contenue dans la première partie lorsque celle-ci est fermée.

Le prix de ces cartes-lettres étant celui des lettres ordinaires, il est permis d'insérer dans ces cartes une ou plusieurs feuilles de papier, ainsi que tout objet dont l'insertion est autorisée dans les lettres ; mais, si l'envoi dépasse le poids de 15 grammes, il sera taxé, à moins que l'affranchissement n'ait été complété par l'expéditeur au moyen de timbres-poste.

Enfin, ces cartes de nouvelle création pourront être recommandées moyennant le droit fixe de 25 centimes.

CAUSERIE

La photographie des étoiles filantes

La majeure partie des étoiles filantes qui s'allument le soir en un point quelconque de la voûte céleste s'éteignent aussitôt. Ces vives étincelles d'un feu limpide et clair durent en général si peu de temps qu'il n'est pas possible, à l'être humain qui les contemple, de formuler une pensée distincte avant qu'elles aient disparu. C'est même la brièveté de leurs apparitions qui a permis aux poètes de dire, sans crainte d'être démentis par l'événement, que les vœux adressés au ciel pendant qu'elles brillent sont certainement exaucés par les puissances mystérieuses présidant aux destinées des habitants du monde sublunaire.

Pour déterminer l'origine et la nature de ces magnifiques apparitions, les astronomes avaient besoin de savoir quelle route suivait leur trajectoire au milieu des constellations. A force de persévérance, des observateurs, connaissant à fond le nom des clous dorés qui décorent le firmament, sont parvenus à déterminer les régions du ciel dans lesquelles elles se montrent ordinairement. Chaque année, l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* publie un tableau rédigé par M. Lœwy. On y trouve l'indication de 63 centres principaux dans lesquels ces météores se montrent.

M. Lœwy publie régulièrement chaque année dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* un tableau où les nombreux amateurs des observations qu'on peut faire à la vue simple trouvent toutes les indications nécessaires.

En effet, le savant astronome, dont nous avons eu et dont nous aurons plus d'une fois encore à rappeler les travaux, ne se contente pas d'indiquer le nom des étoiles voisines de ces divers centres d'émanation.

Il y joint l'indication des nuits pendant lesquelles ces météores viennent ordinairement se montrer, et où il est facile de les voir sans le secours d'aucun instrument d'optique, lorsque la lumière de la Lune ne vient pas les noyer dans son éclat.

En ce moment M. Schulhoff, chef des calculs du Bureau des longitudes, publie dans le *Bulletin de l'Observatoire de Paris* un travail étendu contenant une foule d'indications.

Mais pour que les déterminations scientifiques atteignent toute la précision désirable, et que l'orbite de ces corps si curieux puisse être considérée comme connue, il est indispensable que l'on puisse arriver à saisir la trajectoire de ces points lumineux, en employant la merveilleuse rapidité que possède la photographie instantanée.

C'est en Amérique, où l'étude de ces météores s'est rapidement développée, qu'on a songé à diriger sur le point du ciel où l'on attend leur arrivée un objectif photographique qui se meut de la même manière que la voûte céleste. Si l'on nous permet de nous servir de la langue des astronomes, nous dirons qu'il est monté équatorialement. Toujours ouvert pendant la nuit, et braqué dans la direction indiquée par les calculs de M. Lœwy, il transmet l'impression lumineuse à la plaque photogénique placée à son foyer et qui la conserve fidèlement, jusqu'au moment où on vient la développer. Les résultats obtenus par cette méthode ont atteint et dépassé même l'attente des savants qui l'employaient.

Les directeurs de Yale-College, à New-Haven, dans le Connecticut, aux Etats-Unis d'Amérique, ont résolu de faire mieux encore. MM. Warner et Swazey ont disposé dans l'Observatoire de ce célèbre établissement scienti-

fique un instrument multiple qui a donné des résultats encore plus merveilleux.

L'horloge mène un ensemble de six objectifs photographiques combinés de telle sorte qu'ils recouvrent une région céleste fort étendue. Aucun météore ne peut s'y montrer sans être immédiatement photographié.

Lorsque l'étude de tous les détails de cet appareil aura été terminée, on en placera des spécimens dans plusieurs stations éloignées les unes des autres. La comparaison des traces obtenues permettra de calculer toutes les circonstances des apparitions. On connaîtra bientôt la théorie complète de ces météores longtemps mystérieux qui ont donné naissance à tant de superstitions et sur l'origine desquels les savants les plus distingués ont émis les idées les plus bizarres, quelquefois ridicules, et presque toujours non justifiées.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

De tous les citoyens de France, le Président de la République, M. Casimir-Périer, est, sans contredit, celui qui a le moins de loisirs. Chaque matin, il se lève à huit heures, donne au personnel de sa maison les ordres de la journée, signe les décrets, et vers neuf heures et demie reçoit chaque jour, quand il n'a pas conseil des ministres, vingt-cinq ou trente personnes. A midi, déjeuner ; presque chaque jour, il a quelques invités choisis parmi les députés, les sénateurs ou les hauts fonctionnaires qui lui ont demandé des audiences. Après le déjeuner, le Président reçoit les ambassadeurs, les ministres, les fonctionnaires de Paris et des départements avec lesquels il désire s'entretenir des affaires de l'Etat. Vers quatre heures, il fait une courte promenade à pied, accompagné de l'un de ses secrétaires, puis il rentre dans son cabinet, donne des signatures et travaille jusqu'au diner. On voit que cette vie est plus occupée que celle de la plupart des Parisiens.

Cette semaine, M. Casimir-Périer a été obligé de faire ses débuts comme sportsman et comme amateur de musique.

Les journaux, un peu à court de copie en ce moment, ont beaucoup disserté sur l'équipage à la Daumont dans lequel M. et M^{me} Casimir-Périer se sont rendus à Longchamps, le jour du Grand Prix d'Automne. Les uns ont trouvé que M. Casimir-Périer avait un trop bel attelage, les autres auraient voulu au contraire qu'il déployât un plus grand luxe, ce qui prouve une fois de plus que l'on ne saurait contenter tout le monde et son père. La vérité est qu'en se rendant au champ de courses dans une voiture attelée à la Daumont, dont les chevaux étaient remarquablement beaux, M. Casimir-Périer n'a fait que continuer une tradition. Pour l'inauguration de l'Exposition de 1878, le maréchal de Mac-Mahon s'était servi d'une calèche attelée à quatre, qu'il possédait depuis l'époque où il assista au couronnement du roi Guillaume comme représentant de la France à Berlin. Le jour de l'Exposition de 1889, M. le Président Carnot monta également dans une voiture attelée à la Daumont qui avait grand air, mais dont les chevaux étaient certainement moins brillants que ceux de M. le maréchal de Mac-Mahon et de M. Casimir-Périer.

M. Casimir-Périer avait eu un moment l'idée de faire précéder son équipage d'un piqueur et d'avoir des valets d'attelage, comme c'est l'usage quand on se rend en voiture à la Daumont à de si longues distances ; certains journaux ayant eu vent de ce projet et ayant dit, avec ou sans malice, que M. Casimir-Périer aurait un piqueur comme l'empereur Napoléon III, le Président de la République, au dernier moment, a donné des ordres pour que son attelage ne dépassât pas le luxe de ses prédécesseurs à l'Élysée.

Ce petit incident a alimenté la chronique et les conversations pendant toute la semaine.

×

Cette journée du Prix d'Automne n'a pas eu tout l'éclat qu'elle aurait dû avoir. Le monde orléaniste porte le deuil en ce moment, et dans beaucoup de groupes féminins la note dominante était le lainage ou la faille noire avec grandes manches, corsage noir et blanc, chapeau noir. Le noir d'ailleurs paraît à la mode cet hiver, et sur presque tous les chapeaux on apercevait de grandes plumes de cette couleur. M^{me} Casimir-Périer avait une robe de velours noir, brodée de jais. M^{me} Burdeau, la femme du président de la Chambre, portait une robe de satin noir, avec grand col à empiècements de dentelle et tour de cou en velours cerise. La princesse Murat était en crepon noir, ceinture jaune avec chapeau noir garni de plumes ; M^{me} Dollfus en satin noir ; M^{me} Albert Menier, en velours noir rehaussé d'hermine ; plusieurs de nos jolies actrices, M^{lles} Ludwig, Jeanne Granier et Linder étaient en corsage de satin noir

semé de perles. Parmi les femmes qui avaient préféré des costumes moins sombres, nous citerons : la princesse de Poix en faille vert Nil ; M^{me} Henri Ridgway en gris clair ; M^{me} Porgès en vieux bleu ; M^{me} Lambert en vieux rouge, etc., etc. En réalité, la mode ne paraît pas encore complètement dessinée. On a des tendances à abandonner la mode Empire pour se rapprocher de celle de Charles X, et je viens de voir dans un numéro du journal *la Mode*, qui paraissait en 1829, des gravures qui ont dû inspirer les couturiers de 1894. Ce qu'il y a de certain, c'est que les fourrures et le velours feront merveille cet hiver, dès que le froid aura fait son apparition : ce qui ne tardera pas, s'il faut en croire les pronostics des météorologistes.

×

La première représentation d'*Othello* a été le *great event* de cette fin de semaine. Le succès de l'œuvre de Verdi n'était pas douteux. A l'étranger, on applaudissait depuis plusieurs années ce chef-d'œuvre ; en France, nous ne l'avons connu, hélas, que lorsqu'il était déjà consacré par l'admiration universelle. Le Président de la République a assisté à cette grande première en compagnie de plusieurs ministres et d'une partie de sa maison.

A la fin du premier acte, il a prié M. Ressenman, l'ambassadeur d'Italie, d'inviter Verdi à venir dans sa loge. Le Maître a été accueilli de la façon la plus gracieuse par M. Casimir-Périer qui, après l'avoir félicité, lui a remis les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur. Il l'a invité ensuite à prendre place à côté de lui, sur le devant de la loge présidentielle. Lorsque Verdi a paru, le cordon rouge en écharpe, toute la salle l'a frénétiquement applaudi. La représentation a, d'ailleurs, été superbe. M^{me} Caronest une Desdemone incomparable, M. Maurel un Iago idéal. MM. Vaguet et Saleza et M^{me} Héglon ont contribué à l'excellence de cette interprétation hors ligne.

Il n'y a guère eu à critiquer que le divertissement chorégraphique du troisième acte qui ne fait pas honneur au maître de ballet qui l'a réglé.

Pendant un entr'acte, le ministre des beaux-arts, M. Leygues, a félicité les interprètes, et il a annoncé à M. Maurel qu'il serait porté sur la liste des chevaliers de la Légion d'honneur du mois de janvier prochain.

La soirée a été très bonne pour le petit personnel de l'Opéra. Le compositeur Verdi, le librettiste Boito, l'éditeur Ricordi ont donné chacun un billet de mille francs pour lui être distribué. Verdi, très ému et très fier de l'accueil qui lui avait été fait, a abandonné ses droits d'auteur sur les quinze premières représentations au profit des Associations de musiciens et des pauvres de Paris. C'est un cadeau de plus de vingt mille francs.

×

Nous avons à signaler deux grands mariages :

L'un est celui de M. Olivier de Taiguy, chef adjoint du cabinet du président de la République, avec M^{lle} Schloesing, fille du directeur de la manufacture des tabacs du Gros-Caillou. M^{me} Casimir-Périer, accompagnée du colonel Chamoin, officier d'ordonnance du président de la République, assistait à la cérémonie nuptiale.

L'autre mariage, où le monde de l'Académie, de l'Université, des lettres, des arts était représenté par les plus grands noms, est celui de M. Louis Forquenot, ingénieur des mines, avec M^{lle} Marianne Templier, fille d'un des directeurs de la maison Hachette.

×

Le programme de la saison théâtrale de Monte Carlo, qui a été publié cette semaine dans les journaux de Paris, a fait sensation. On a surtout remarqué une innovation très heureuse : c'est l'organisation, au palais des Beaux-Arts, d'un petit théâtre sur lequel on donnera, de 5 à 7 h. du soir, des comédies en un acte, empruntées au répertoire de la Comédie-Française, et des petits ballets. Tout le monde est persuadé, à Paris, que ces *five o'clock* contribueront puissamment, avec les concerts classiques et les concerts internationaux, à élever le niveau artistique des plaisirs mondains dans la Principauté.

Le palais des Beaux-Arts, qui est déjà un jardin d'hiver hors ligne, une salle de bal merveilleuse et un salon d'exposition incomparable, va devenir le lieu de rendez-vous préféré des amateurs de théâtre, et je ne serais pas surpris qu'il fût l'occasion prochaine de manifestations artistiques non prévues au programme et qui seront du plus haut intérêt.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Les amateurs de vins de Champagne n'ont pas à s'inquiéter pour leur approvisionnement personnel. D'après le relevé officiel et les évaluations des marchands en gros, le stock actuel serait de 86,771,994 bouteilles, représentant 694,175 hectolitres de vin.

C'est l'approvisionnement le plus considérable qui ait jamais été enregistré.

La production de l'année dernière a été de 22 millions 285,867 bouteilles.

LES BŒUFS D'AMÉRIQUE. — On vient de signaler au ministère de l'agriculture ce fait que les bœufs d'Amérique, reçus par les ports belges et soumis seulement à une quarantaine de trois jours, sont atteints par la péripneumonie contagieuse. Bien que des mesures assez rigoureuses aient été prises par le gouvernement royal, des bateaux renfermant des animaux suspects seraient en ce moment refoulés vers les ports français du Nord, d'où ils pourraient, sans examen suffisant, diriger leur chargement sur le marché de la Villette. Des instructions sont réclamées, apprenons-nous, pour parer à ce danger, en imposant une quarantaine spéciale à *tous les arrivages de bétail américain*.

Dans un village de la Galicie s'est produit un cas assez rare : une jeune femme de quinze ans a donné le jour à une petite fille. Jusque-là rien d'extraordinaire. Mais le même jour, à la même heure, la mère de la jeune femme donnait à la petite fille un oncle ; mais le comble de l'extraordinaire, c'est que la grand-mère de la jeune fille, âgée de quarante et un ans, donnait, deux heures après, une grand'tante à la petite fille. Donc, il y a dans ce bienheureux pays une grand'tante moins âgée de deux heures que sa petite-nièce.

UNE MAISONNETTE EN PAIN D'ÉPICE. — Dans le cortège qui a reçu, à Thorn, l'empereur d'Allemagne, figurait une délégation de fabricants de pain d'épice qui portait une maisonnette entièrement construite, sauf une légère charpente en bois, en pain d'épice, sucre et chocolat.

Elle a un mètre de hauteur, deux de longueur et pèse deux quintaux et demi.

L'empereur ayant beaucoup admiré cette œuvre d'un nouveau genre, les fabricants se sont empressés d'expédier à Potsdam la maisonnette, à l'adresse des jeunes princes royaux.

LES TROIS BIBLES LES PLUS PRÉCIEUSES DE L'UNIVERS. — L'une se trouve à Londres, au British Museum. C'est un manuscrit que l'on croit être l'œuvre d'Alcuin et avoir été offerte à Charlemagne en l'an 800. Elle est décorée d'arabesques et d'enluminures nombreuses. Une image montre Moïse et Aaron costumés à la mode du huitième siècle, et des personnes compétentes estiment que l'on a donné à Moïse les traits de Charlemagne, à Aaron ceux d'Alcuin.

Une autre Bible est possédée par la Bibliothèque nationale de Paris. Elle fut imprimée en 1527 par ordre du cardinal Ximenez et dédiée au pape Léon X.

La troisième est au cloître de Belem, près de Lisbonne. Elle fut quelque temps la propriété de Junot, qui s'en était emparé au cours de sa campagne de Portugal. C'est Louis XVIII qui la rendit au gouvernement portugais.

LA SUPERFICIE DE PARIS. — Connaissez-vous l'étendue de Paris ?

Sept mille huit cent deux hectares où vivent, d'après le dernier recensement, 2,424,705 habitants, soit 31,086 âmes par kilomètre carré, ou 311 par hectare, ou 0,03 par mètre carré.

Comme densité de population, c'est une des plus formidables que l'on ait constatées ; celle de Londres est inférieure ; celle des plus grandes villes de Chine n'atteint pas non plus cette proportion.

Sur ces 7,802 hectares ou plutôt sur ces 78,020,000 mètres carrés qui constituent l'étendue de la ville de Paris, les chaussées prennent 8,804,200 mètres carrés, savoir :

Chaussées pavées en pierre.....	6,362,000 m. c.
— empierrées.....	1,486,100
— asphaltées.....	323,300
— pavées en bois.....	596,200
— en terre.....	46,000

Total égal... 8,804,200 m. c.

En ajoutant aux chaussées, les places, ponts et quais, on trouve comme surface non bâtie 16,340,768 mètres carrés 04 au lieu de 8,804,200.

Les promenades publiques (squares, parcs, jardins, etc.) occupent une superficie totale de 1,304,793 mètres carrés 68. L'étendue du bois de Boulogne est de 847 hec-

tares 88 ares 12 centiares ; celui du bois de Vincennes est de 935 hectares 56 ares 48 centiares. Le bois de Vincennes est donc plus grand que le bois de Boulogne.

Une famille qui n'est pas près de s'éteindre, c'est assurément celle de William Hart, fabricant de toiles à voile à Tollemtram, près de Londres.

Il est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-seize ans, a eu dix enfants, tous encore vivants, et qui, s'étant tous mariés de bonne heure, ont eu le temps d'avoir à leur tour de petits enfants, de sorte que William Hart, aujourd'hui trisaïeul, a 10 enfants, 61 petits-enfants, 95 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants, soit 168 descendants.

Le vieux William Hart, qui se porte très bien, assista au jubilé du roi Georges III, où il faillit être écrasé par la foule. Il se rappelle fort bien, paraît-il, le transport de Napoléon à Sainte-Hélène.

VARIÉTÉS

A l'Institut Pasteur

Lorsqu'en 1886 fut inauguré solennellement l'Institut Pasteur, les travailleurs modestes et acharnés, qui allaient abriter sous son toit leur bonne volonté savante, eurent à soutenir de rudes assauts contre un certain nombre d'adversaires scientifiques, qui n'étaient pas sans valeur. Mais le temps n'est plus où l'on accusait le Laboratoire Pasteur de « cacher ses cadavres », et la pléiade de jeunes savants dont s'était entouré le maître justifie chaque jour son choix.

De temps à autre, le bruit d'une nouvelle découverte prudemment accomplie dans ce petit coin de Vaugirard vient réveiller l'admiration et commander le respect.

On apprend alors que le docteur Roux a trouvé le traitement de la diphtérie après des années de recherches et d'expériences, puis le silence retombe sur les ouvriers admirables de cette usine scientifique, unique au monde pour sa fécondité.

Puisque un prodige nouveau accompli dans ses murs tourne notre attention vers elle, rappelons brièvement ses origines et son organisation.

L'Institut Pasteur occupe entre la rue Dutot et la rue des Fourneaux une superficie de 11,000 mètres carrés. L'architecte, M. Petit, n'apporta dans sa construction aucun souci d'élégance ; les trois corps de bâtiments, sans ornementation externe, n'ont qu'un étage mansardé, et ce palais de la science ne s'est donné qu'un luxe, celui de la clarté. Les laboratoires en sont larges, les amphithéâtres immenses.

Outre le logement de M. Pasteur et celui de M. Roux, l'Institut comporte une demi-douzaine de grands laboratoires, une bibliothèque et des communs très importants.

On conçoit, en effet, qu'une population animale nombreuse doit être abritée sous divers pavillons dans cet immense préau, population faite de poules, de lapins de cobayes, de chèvres, de chiens, de chevaux, etc., etc. Une petite équipe de garçons de laboratoire soigne et entretient ces animaux qui, à en juger par le confortable de leur logis et la sollicitude dont ils sont l'objet, ne sont pas aussi malheureux qu'on pourrait le croire. Les hommes de science qui s'en servent pour de fécondes expériences savent leur éviter la souffrance inutile.

Il va sans dire que l'un des services les plus considérables de l'Institut est le service de la rage. M. Pasteur l'avait placé dès le début sous la direction de M. Grancher, mais n'a pas cessé de s'en occuper depuis huit ans. Le docteur Grancher, que ses travaux sur les *Maladies de l'appareil respiratoire* ont fait connaître de bonne heure, est devenu professeur de clinique des maladies des enfants depuis 1885.

Partisan de la vaccination de la tuberculose, il était tout désigné pour devenir un adepte immédiat des théories de Pasteur. Celui-ci l'appela donc à lui, en fit son principal collaborateur, et lui adjoignit les Roux, les Chantemesse, les Charrin, les Terrillon, les Duclaux, les Chamberland. Les espérances qu'il fondait sur ses jeunes disciples ne sont pas déçues, et l'avenir les verra sans doute triompher souvent encore ; M. Grancher, qui est leur aîné, n'est âgé que de 51 ans.

Voici donc les hommes auxquels fut confiée la tâche ardue des novateurs, qui l'ont accomplie sans ralentir

leur zèle, recevant des rétributions minimes, nulles pour certains, et justifiant ainsi le noble élan des souscripteurs qui leur apportaient en 1885 deux millions et demi de francs. Sur la façade principale de l'Institut, celle qui regarde la rue Dutot, la reconnaissance a inscrit en lettres d'or sur une plaque de marbre blanc les noms des principaux donateurs, auxquels nous sommes un peu redevables des progrès réalisés : M^{mes} Furtado-Heine, Boucicaut, MM. Alphonse de Rothschild, de Laubespin, l'empereur dom Pedro et l'empereur de Russie.

L'Administrateur-Gérant : F. MARIN

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 8 octobre courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le **MARDI TRENTE OCTOBRE 1894**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi (Condamine)

VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

à MONACO, en l'Étude et par le Ministère de M^e BLANC, notaire

Le Samedi 10 Novembre 1894

à 2 heures du soir

D'UNE MAISON

où est exploité l'HOTEL des NÉGOCIANTS

située à Monaco, en façade sur l'avenue de la Gare, où elle porte le numéro 4, et sur la rue de la Turbie, où elle porte le numéro 3, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sols qui forme rez-de-chaussée sur la rue de la Turbie.

Elle touche, du midi, l'avenue de la Gare; du nord, la rue de la Turbie; du levant, Lisimachio (ancienne maison Fontaine), et du couchant, Bardi.

Elle est louée au prix de 3,000 francs nets.

Entrée en jouissance le 1^{er} janvier 1895 par la perception des loyers.

Mise à prix..... 40,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e BLANC, notaire, 39, rue Grimaldi, Monaco-Condaminé.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi dix-huit octobre courant, à neuf heures du matin et jours suivants s'il y a lieu, dans la salle de vente Crovetto, sise à Monaco, rue Grimaldi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles, objets mobiliers et marchandises, tels que : lits complets, commodes, glaces, tables, fauteuils, baignoire, fusil de chasse à broche, machine à coudre, eau et savon de toilette, pommade, brillantine, boutons de chemises, peignes, brosses, cravates, etc., etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi dix-neuf octobre courant, à deux heures du soir et jours suivants s'il y a lieu, dans un appartement au rez-de-chaussée de la Villa de la Source, sise à Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et

objets mobiliers, tels que : lits en bois et en fer complets, armoires à glace, commodes, glaces, tables à toilette, tables de nuit, tapis, rideaux, canapés, fauteuils, chaises, guéridons, pendules, buffets, tables rondes, draps de lit, serviettes, taies d'oreiller, services en ruolz, ustensiles de cuisine en cuivre, verrerie, vaisselle, ainsi que d'une montre avec chaîne et d'une broche, le tout en or, etc.

Au comptant, et 5% en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BERTRAND.

Etude de M^e BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas

VENTE D'UNE BARAQUE

APPARTENANT AUX DOMAINES

Le mardi vingt-trois octobre courant, à trois heures du soir, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques, d'une baraque en planches, couvertes en tuiles plates, ayant seize mètres de longueur sur six mètres cinquante de largeur, dont le sol est formé d'un parquet en sapin sur lambourdes, sise à Monte Carlo, à côté de l'église Saint-Charles, ayant servi d'école provisoire.

Comme condition essentielle, l'adjudicataire aura à sa charge la remise en état de la chaussée, travail qui sera exécuté par les soins du service des Travaux publics.

Au comptant, tous les frais occasionnés par la vente, à charge de l'adjudicataire.

L'Huissier, BERTRAND.

Monsieur ALEXANDRE MELIN a l'honneur d'informer ses amis et connaissances que lundi 22 du courant aura lieu la translation des restes mortels de

Madame Dolorata MELIN

son épouse, décédée et inhumée à Cabbé-Roque-brune.

Le convoi funèbre partira de Saint-Roman à 8 h. 1/2 du matin.

Cet avis sert de lettre de faire part.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 octobre 1894

SANREMO,	yacht à voiles, Louise, manég., c. de Millo, passagers.	id.
NICE,	yacht à vap. Christobel, angl., c. Langmaid,	id.
CANNES,	b. Gambetta, fr., c. Comte,	sable.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Jeune-Louis, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
MARSEILLE,	b. Jeune-Pierre, fr., c. Ruminéras,	briques.
SAINT-TROPEZ,	b. Félicien, fr., c. Bois,	bois à brûler.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 8 au 14 octobre

NICE,	goëlette, Papillon, fr., c. Nutti,	sur lest.
GENES,	yacht à vapeur, Christobel, angl., Langmaid, passagers.	sur lest.
CANNES,	b. Gambetta, fr., c. Comte,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
ID.	b. Jeune-Louis, fr., c. Roux,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Rosine, fr., c. Mangiapan,	id.
ID.	b. Indus, fr., c. Dalbéra,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Deux-Frères, fr., c. Courbon,	id.
ID.	b. Félicien, fr., c. Bois,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID.	b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON - Promenade du Borrigo - MENTON
TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout rétrécissement. Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

Avenue de la Costa - MONTE CARLO - Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
PARAPLUIES, OMBRELLES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

SAISON D'ÉTÉ; PRIX TRÈS MODÉRÉS

Maison recommandée - On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco:

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1894

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE

AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS

PAR H. DE ROLLAND

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL - CODE PÉNAL

CODE DE PROCÉDURE CIVILE

Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{lle} LÉONTINE POIVEY

DIPLÔMÉE DE L'ACADÉMIE D'AIX

MONACO - Square Nave - CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES

COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES
LITTÉRAIRE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Billets d'Aller et Retour collectifs

POUR STATIONS HIVERNALES

Il est délivré, du 15 octobre au 15 avril, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres, aller et retour, aux familles d'au moins quatre personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les stations hivernales suivantes : Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Imprimerie de Monaco - 1894